

Flore et végétation

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **66 (1977)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Morteys de Folliéran, Entre Roches, Chaux de Brenleire, Bounavaux, Bounavallette, Creux de Combe, etc.). En outre, les “Grosses Pierres” déposées au pied de la Dent des Bimis et donnant à ce versant nord son aspect si caractéristique, résultent probablement d’une série d’éboulements du déchargement après le retrait du glacier local. Aujourd’hui encore des névés persistent très tard, spécialement au pied nord des Rochers des Tours et de la Tour de Doréna. Certaines années, ceux-ci ne fondent pas avant le retour de la neige. Il existe même, au pied est du Vanil Noir, deux moraines latérales parallèles entretenues par le “Névé noir” qui, à la fin de l’été, se détache de la paroi de rochers et dévale la pente jusque dans la plaine des Morteys Dessus (YERLY, 1968/69).

Le climat de la région du Vanil Noir est atlantique, avec des précipitations de l’ordre de 2000 mm par an, avec maximum en juillet et août. Les pluies d’été, accompagnant et suivant les orages, sont bien connues et les brouillards, accrochés aux sommets, ne se dissipent que lentement. Les mois de septembre, octobre et novembre, par contre, sont généralement favorisés par des périodes de beau temps stable. Il peut neiger tous les mois de l’année. Le vallon des Morteys proprement dit illustre le phénomène d’opposition de versants si important pour la distribution de la flore : la fonte de la neige, accompagnée de nombreux glissements de plaques de neige, commence dès le mois de mars sur les pentes raides du versant sud connues pour leurs reliques xérothermiques. Au contraire, il faut attendre juin et parfois même juillet pour que la neige disparaisse du versant nord qui héberge des espèces arctico-alpines.

3. Flore et végétation

La réputation de richesse floristique exceptionnelle de cette région est-elle vraiment méritée ? Les résultats du recensement de la flore suisse le confirmeront peut-être. Ce qui est certain, et GILOMEN (1941) l’avait déjà fort bien montré, c’est que la flore des Préalpes occidentales suisses comprend, en plus de l’élément d’Europe centrale et de l’élément arctico-alpin, de nombreuses espèces oroméditerranéennes, voire même quelques subméditerranéennes. Plusieurs d’entre elles ont émigré jusque chez nous après la glaciation de Würm à partir des refuges de Provence (par le Dauphiné et les Alpes lémaniques). Certaines ont même enduré la dernière glaciation (ou les glaciations ?) sur place, puisque de nombreux sommets furent épargnés par les glaciers et puisque, même au subatlantique, celles-ci ne souffrirent pas de la concurrence de la forêt sur les versants sud très raides et peu boisés.

Quant à la végétation, inséparable de son milieu, elle est traduite par des “associations” dont voici quelques exemples : celui qui aura le courage et l’endurance de grimper de la Ruine de Oussanna jusqu’au sommet de la Dent de



Fig. 2. Le Vallon des Morteys vu d'est en ouest. Au premier plan : Oussanna. Au fond : le Vanil Noir. Le phénomène d'opposition de versants se traduit par la différence d'enneigement et de boisement. Photo D. Strub, 17 mai 1973.

Brenleire (pente moyenne : 85 %) à la mi-juillet sera émerveillé par la beauté des couleurs et la richesse floristique des prairies à grandes ombellifères (*Laserpitium latifolium*, *L. siler*, *Chaerophyllum aureum*, *Myrrhis odorata*, *Peucedanum austriacum*) avec *Paradisea liliastrum*, *Anacamptis pyramidalis*, *Stachys densiflora*, *Serratula macrocephala*, *Trifolium rubens*, etc., puis, plus haut, des pelouses alpines à *Sesleria coerulea*, *Oxytropis jacquini*, *O. campestris*, *Astragalus australis*, *Campanula thyrsoides*, *Senecio capitatus*, *Leontopodium alpinum*, etc. S'il gravit le Vanil Noir lui-même par le nord, il découvrira dans la "caillasse" des Roches Pourries, des espèces plus rares encore, comme *Ranunculus parnassifolius*, *Valeriana salianca*, *Viola cenisia*, *Anemone baldensis*, *Petrocallis pyrenai-ca* et *Papaver alpinum*. Enfin, s'il rentre en plaine en suivant le sentier de la rive droite du Riau des Morteys, il longera des pentes ombragées couvertes de hautes herbes comme *Adenostyles alliariae*, *Cicerbita alpina*, *Delphinium elatum*, *Aconitum paniculatum*, *A. napellus*, *A. lycoctonum* et, en cherchant mieux, il découvrira bientôt *Lunaria rediviva*, et même la petite *Tozzia alpina*, bien cachée sous

les larges feuilles des adénostyles dont elle parasite les racines. Au retour, il connaîtra déjà 4 “associations” différant par leur physionomie, leur composition floristique et leur écologie: une prairie subalpine à grandes ombellifères, une pelouse alpine à séslerie sur calcaire, un groupement “ouvert” sur éboulis mobiles, enfin une mégaphorbiaie subalpine (prairie à hautes herbes des stations ombragées).

L'un des buts de cette étude est de mettre en évidence ces associations à l'aide de la méthode dite “floristique-statistique” de BRAUN-BLANQUET permettant, grâce aux tableaux, d'établir des comparaisons avec la végétation d'autres régions et d'autres pays. L'autre but est de montrer la variété incroyable des milieux (biotopes) d'une région pourtant limitée et la valeur d'un tel exemple pour l'enseignement des sciences naturelles comme pour l'éducation au respect de la nature.

4. Remerciements

Je n'aurais pas pu réaliser ce travail sans la collaboration de R. Bourgnon et D. Strub qui ont levé les 2/3 de la carte de la végétation sur le terrain. Le dessin définitif de la carte est dû à D. Weber. Quelques relevés phytosociologiques m'ont été obligeamment prêtés par R. Bourgnon et D. Strub (lettre S en tête du relevé) et par le Dr J. Berset (lettre B en tête du relevé). Mes collègues et amis M. Moor, E. Oberdorfer et S. Rivas-Martinez m'ont conseillé efficacement pour les questions de synsystème et pour la rédaction de certains chapitres. Mme M. Graf, du centre de calcul électronique de l'Université de Neuchâtel, a réalisé le traitement de deux séries de relevés par l'analyse factorielle des correspondances. Que tous ceux qui ont participé à cette modeste publication trouvent ici l'expression de ma gratitude.

5. Nomenclature

Les noms de plantes sont empruntés à la 4^e édition de la “Flore de la Suisse” de BINZ et THOMMEN (1976). Un petit nombre de taxons a été nommé d'après “Flora der Schweiz” de HESS, LANDOLT, HIRZEL. L'abréviation des noms d'auteurs ne figure que lorsqu'il peut y avoir confusion. Les noms des groupements végétaux ou syntaxa sont formés selon les recommandations de BACH, KUOCH, MOOR (1962) et RAUSCHERT (1963).